

SAINT PAIR MAG



SAINT PAIR MAG | 68 | HIVER 2019

La revue de la Ville de Saint-Pair-sur-Mer

SOMMAIRE

4

TRAVAUX

6

SCHEMA DIRECTEUR
VELO GTM

8

CADRE DE VIE

10

ENVIRONNEMENT

12

CULTURE

14

ÉDUCATION

16

CCAS

18

SPORT

21

EN BREF

23

AGENDA

4



12



8



18

14



10



Bulletin municipal de la ville de Saint-Pair-sur-Mer
Directeur de la publication : Guy LECROISEY
Comité de rédaction : Isabelle LE SAINT, Annaïg LE JOSSIC, Annie GESNOUIN et Laurence AUGUSTE
Conception : Office Culturel
Image de couverture : vidéo-projection mapping sur l'église de Saint-Pair-sur-Mer.
Imprimé à 3750 exemplaires
Dépôt légal à parution
Imp. 3 provinces 02 33 49 02 53 i3p@orange.fr



vosre bulletin municipal
est imprimé sur papier
couché recyclé



Cette fin d'année est une période particulière, en effet, les élections prochaines nous amènent à davantage de réserve et peu de communication.

Je peux pourtant vous dire que la totalité de mon équipe et moi-même travaillerons jusqu'au bout au service des habitants et pour le bien de tous.

En construction depuis de longs mois, et en collaboration avec la Communauté de Communes, le gymnase de Scissy, récemment inauguré le 18 décembre, ouvrira ses portes aux clubs sportifs et à leurs adhérents le 7 janvier 2020. Il permettra aux sportifs d'avoir un équipement adapté à leurs besoins.

De nombreux autres dossiers sont en cours avec de beaux projets validés en conseil municipal comme celui de la passerelle pédagogique sur le Thar sur lequel, avec un cabinet d'études, nous travaillons en étroite collaboration avec les services de l'État afin d'insérer ce projet dans le paysage, révéler les berges et le havre du Thar à l'échelle géologique et écologique.

Nous poursuivons la réflexion sur le Carmel qui a accueilli plus de 2700 visiteurs en 2019, preuve étant faite de l'intérêt des habitants pour ce lieu de culture patrimonial. Il y aura d'autres possibilités de visites en 2020 avec sans doute des ouvertures plus ciblées tournées vers l'histoire du lieu.

Un autre projet nous a fortement mobilisé également récemment, celui de l'aire de grand passage des gens du voyage. En effet, le département et le préfet se sont engagés à avoir 650 places de caravanes sur le département à partir de 2021. Granville Terre et Mer a donc été sollicité afin de trouver un terrain d'environ 120 places pour accueillir des caravanes. Je suis fermement opposé à l'implantation d'une aire de grand passage à Saint-Pair-sur-Mer et je l'ai fait savoir au Préfet, au Président du département, au Député et au Président de la chambre d'Agriculture ainsi qu'au président de GTM. Je serai vigilant les prochains mois sur ce dossier afin que ce projet ne se fasse pas sur un terrain à Saint-Pair-sur-Mer.

Et pour finir, je voulais aussi vous dire que j'ai particulièrement apprécié la solidarité entre nous, entre tous les habitants lors d'un grand malheur pour une famille ayant connu l'incendie et la perte de sa maison. Accompagné du CCAS, nous avons relogé rapidement cette famille dans les gîtes communaux. L'élan de générosité avec tous ces dons de vêtements et d'objets de premières nécessité relayé par les réseaux sociaux notamment m'ont fait chaud au cœur et également, je peux vous le dire, à la famille concernée. En ces temps difficiles et parfois tournés vers nous-mêmes, ce type de geste altruiste nous donne bon espoir en ces veilles de fin d'année. Je pense particulièrement à cette famille dans la détresse qui a perdu sa maison mais par bonheur, tout le monde est sain et sauf c'est bien l'essentiel, Je vous souhaite donc à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et de bons moments avec vos proches.

Notre Maire
Guy Leclercq



Dominique TAILLEBOIS
Adjoint en charge
des travaux



Des travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable par le SMPGA sont programmés pour cette fin d'année et une fin de travaux au premier trimestre 2020, les rues concernées sont :

- Rue de La Chapelle Saint-Anne ;
- Rue des Courlis.

Le constat de la vétusté des conduites et branchement existants, engage le syndicat d'eau potable à la réfection de ces ouvrages.

Un courrier sera adressé à chaque riverain concernant leur raccordement (avec les dates de réalisation des travaux.)

Travaux de voirie en cours

- Avenue Lebel

Les travaux se déroulent normalement, les travaux de réseau d'eau pluviale sont terminés.

L'entreprise travaille actuellement sur la création de caniveau et de raccordement des entrées de propriétés. Un groupe de riverains accompagne le service technique et les élus du suivi de chantier. Nous les remercions de leur collaboration.

Salle de La Faisanderie

Le gros œuvre se termine avec une mise hors d'eau fin janvier 2020, nous espérons une livraison au deuxième trimestre pour permettre à nos concitoyens de profiter de ce lieu de réjouissances.

ZAC des Ardilliers

Une réception des voiries et des espaces verts est programmée le 14 novembre.

Bourg de Kairon

- Étude en cours concernant la gestion des eaux pluviales avec réalisation au premier semestre 2020

Salle de sport Granville Terre et Mer/Ville de Saint-Pair-sur-Mer

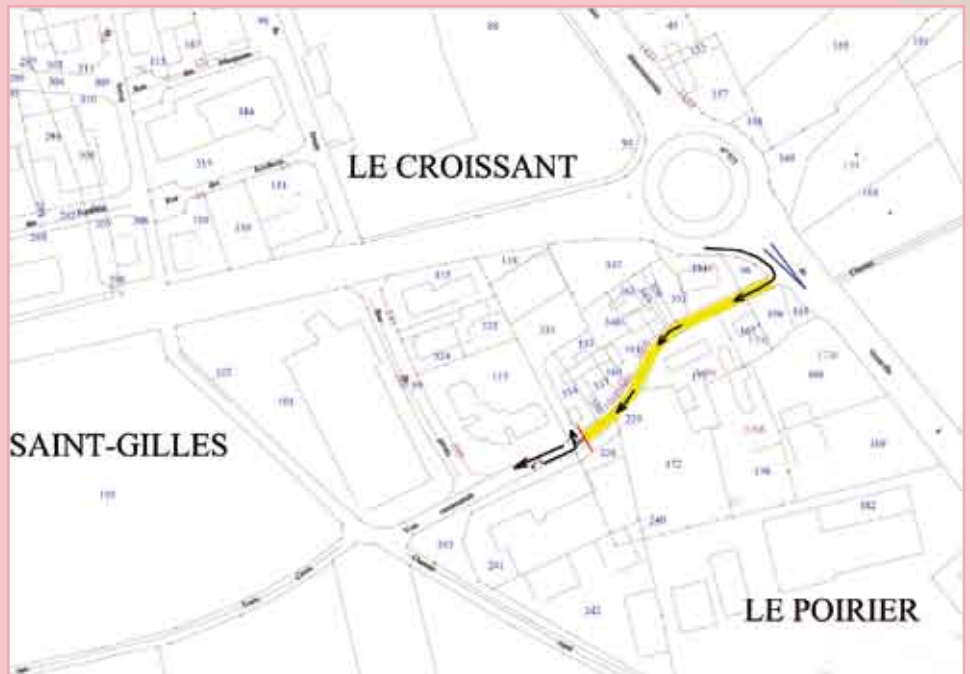
Une fin de travaux en décembre 2019.

Rue du Poirier

- Mise en sens unique, voir plan ci-contre.

Bassin de rétention des eaux pluviales rue des Figuiers

La réception de ce bassin a été effectuée le 30 octobre de cette année et semble apporter toute satisfaction.



Aménagement route d'Avranches/Granville au lieu-dit le Croissant

Proposition du Département Aménagement d'un rond point au niveau de l'échangeur en direction de Coutances . Concernant cette voie, il faut prévoir l'aménagement pour les déplacements vélos et piétons avec la sécurisation des sorties des commerces existants etc.



SUBMERSIONS MARINES

Stratégie de prévention des inondations
vote de la communauté de communes
le 26.11.2019

Le système d'endiguement potentiel situé à proximité de l'embouchure du Thar, constitué par l'actuelle route départementale RD911 à Saint-Pair-sur-Mer et les clapets situés à proximité, répond à de nombreux critères. Les enjeux humains sont significatifs avec une population en zone de protection apparente, sans aménagement, voisine de 1000 personnes (dont la majorité en installation vulnérable : campings). La RD911 sans aménagement, ne nécessite pas d'investissement lourd et représente un ouvrage déjà fonctionnel.

La communauté de communes a donc voté **l'intégration du système d'endiguement potentiel situé au droit de la RD 911 à Saint-Pair-sur-Mer dans la stratégie communautaire de prévention des inondations en lançant une étude de danger.**

Depuis plus d'un an un travail a été entrepris afin de développer une mobilité durable sur notre territoire et adaptée à nos besoins de déplacement au quotidien aux côtés du département de la Manche en intégrant son futur projet vélo visant à couvrir le littoral avec des cheminements cyclables.

Après des études auprès de la population, plusieurs acteurs se sont réunis sous formes d'ateliers et ont permis d'appréhender différentes typologies et liaisons douces dans un schéma directeur vélo.

Au programme, un réseau de 288 km

- un axe littoral 39 km
- 26 itinéraires intercommunaux (liaisons) 125 km
- 13 liaisons touristiques permettant aux communes rétro littorales d'accéder à l'axe littoral (de Jullouville plage par la côte vers Granville ancienne voie de chemin de fer par la rue du Vieux Château).

Dont 243 km à aménager ou jalonner.

Pour développer et favoriser le développement de la pratique du vélo au quotidien, la Commission mobilité GTM et le Comité de pilotage ont défini des services :

- Développer le stationnement
- Mettre en place le jalonnement
- Développer les outils d'information et de communication
- Développer un système de location vélo électrique au nombre de 29 et un 3 roues pour le handicap
- Organiser des événements festifs autour du vélo
- Développer l'écobilite scolaire.

Schéma directeur

Vélo GTM

sur notre commune

Ce projet peut être financé par l'État, la Région et le Département dans le cadre d'un plan global de réalisation.

Et si vous passiez au vélo à assistance électrique pour aller au boulot ?

La Communauté de communes Granville Terre et Mer facilite vos déplacements en proposant un service de location de vélo à assistance électrique. Les Grandes Roues, prestataire de la Communauté de communes, assure la gestion de la location des vélos.

- + écologique
- + économique
- + d'activité physique et d'espérance de vie
- + rapide et pratique en ville



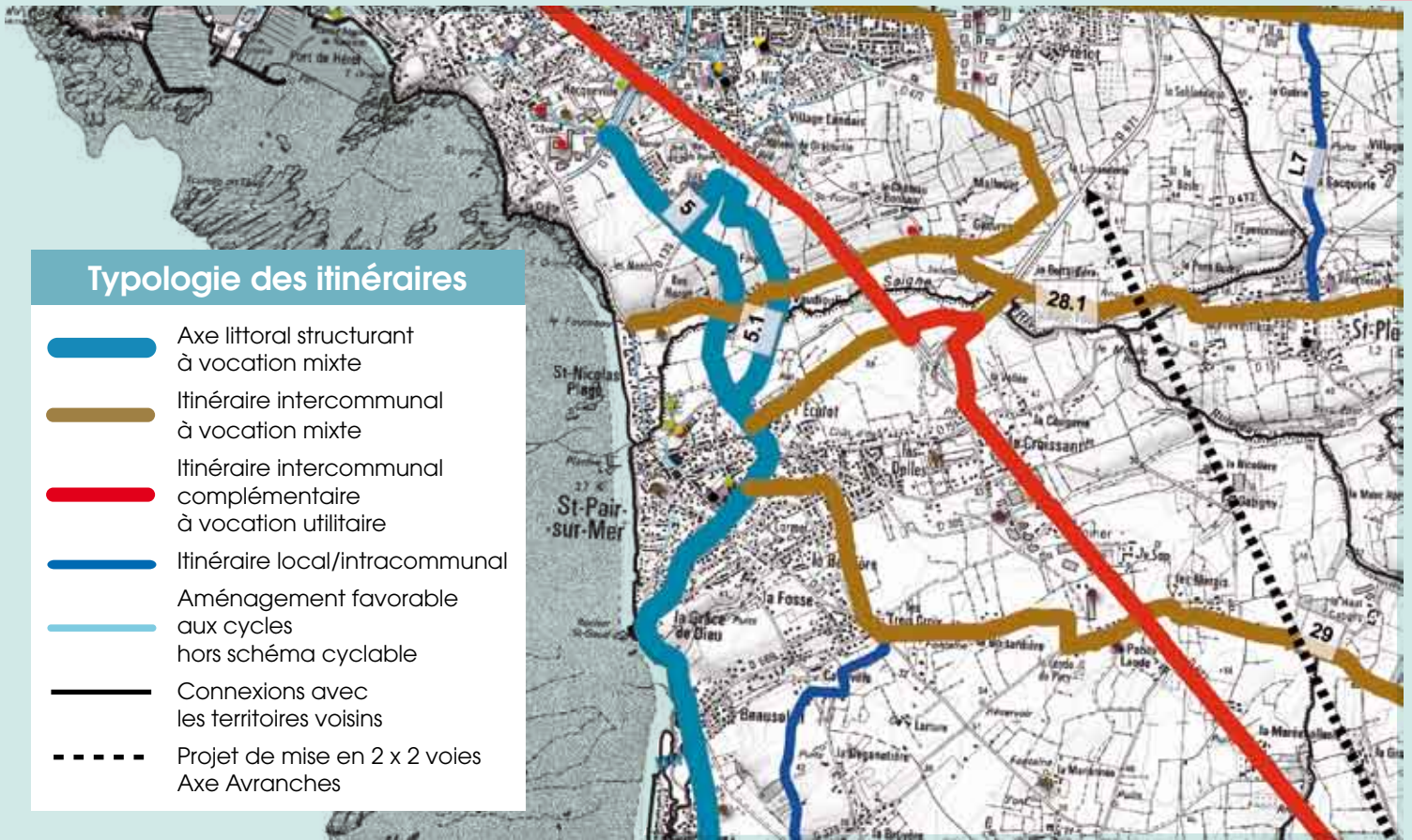
Vous habitez l'une des 32 communes de Granville Terre et Mer ?
Ce service est fait pour vous !

Vous pouvez louer votre vélo pour une durée de 1 à 6 mois maximum

→ Sont prioritaires les personnes qui souhaitent utiliser le vélo pour leurs trajets professionnels ou pour rechercher un emploi (à partir de 16 ans).

À noter : le vélo doit être stationné dans un endroit clos et sécurisé.

→ Offre limitée à 1 vélo par foyer.



Typologie des itinéraires

-  Axe littoral structurant à vocation mixte
-  Itinéraire intercommunal à vocation mixte
-  Itinéraire intercommunal complémentaire à vocation utilitaire
-  Itinéraire local/intracommunal
-  Aménagement favorable aux cycles hors schéma cyclable
-  Connexions avec les territoires voisins
-  Projet de mise en 2 x 2 voies Axe Avranches

Comment ça fonctionne ?

Service accessible dans la limite des vélos disponibles

Étape 1

Je remplis le formulaire de demande de pré-réserve sur granville-terre-mer.fr ou je contacte directement les **Grandes Roues**.

Je vérifie que j'ai bien l'intégralité des documents à fournir et je prends connaissance des conditions générales de location.

Étape 2

Les Grandes Roues me font un rendez-vous pour signer le contrat et prendre possession du vélo*

* sous réserve de disponibilité d'un vélo

Étape 3

Je signe le contrat et je fournis les documents demandés.
Je repars avec mon vélo et son kit, après les réglages et conseils des Grandes Roues.

Je peux profiter du vélo en toute sécurité !

Étape 4

Je paie ma location à réception de la facture envoyée par le Trésor Public (1 mois après la prise en main).

Étape 5

Je reprends contact avec Les Grandes Roues avant la fin de mon contrat pour restituer le vélo et son kit.

Quels tarifs ?

	1 mois	3 mois	6 mois
Tarif normal	40 €	100 €	160 €
Tarif réduit (-26 ans)	30 €	75 €	120 €

Aucune caution n'est demandée mais le vélo ainsi que son kit sont sous l'entière responsabilité de l'emprunteur durant la période de location et doivent être restitués propres et en bon état. **Tout dommage éventuel vous sera facturé par le Trésor Public.**

Documents à fournir

- Pièce d'identité valide
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance Responsabilité civile
- Signature d'un contrat de location et des conditions générales de location

Mode de paiement

- Le paiement se fait auprès du Trésor Public et vous serez adressé dans un délai d'un mois après le début de la location. Tout type de paiement est possible (chèque, CB, espèces), ou par télépaiement (TIP).

Aide possible de l'employeur

- Si vous utilisez votre vélo pour des trajets domicile-travail, votre employeur a l'obligation, sous certaines conditions, de prendre en charge au moins 50% de votre abonnement (car il s'agit d'un service public de location de vélo).

Kit vélo

Un kit est fourni avec la location du vélo :

- Gilet rétro réfléchissant certifié
- Casque
- Antivol
- Rétroviseur
- Paire

Une question ? une réservation ?



Contactez
Les Grandes Roues
lesgrandesroues@gmail.com
Tél. : 06 66 15 85 80

RÉGION NORMANDIE





Isabelle LE SAINT
adjointe en charge
du cadre de vie,
des aménagements urbains
et de la vie associative



économies d'énergie

“

Notre commune depuis plusieurs années s'insère dans la Maîtrise de la demande d'énergie tout particulièrement depuis 2015 sur l'éclairage public afin de réduire notre facture énergétique et notre empreinte environnementale .

”

Un diagnostic technique et énergétique visant à l'optimisation des consommations d'énergie de son réseau d'éclairage public a été signé avec notre fournisseur d'énergie en 2018. Grâce à celui-ci, le service éclairage public, dirigé par Gilles Coulombier, a fait réaliser par l'entreprise Cegelec la modernisation de notre parc en supprimant les luminaires énergivores par des ampoules nouvelle génération à LED, environ 350 points sur les 1401. De plus, 6 points situés à la Gicquelière passeront en Led et nous permettront de calculer l'économie réellement faite.

La mise en place d'horloges astronomiques et crépusculaires a aussi été réalisé, ces deux fonctions permettent de réaliser 10 % d'économie. Cela complète l'expérimentation mise en place sur la commune sur une extinction ciblée de certaines rues qui n'a pas engendré d'incivilité, ni d'incident. Ces plages horaires sont programmées de 23 h 30 à 6 h pour la période du 15 septembre au 20 mai, repoussée d'une heure en période estivale (du 21 mai au 15 septembre). L'éclairage est maintenu dans le centre bourg jusqu'à 4 h 15 et au carrefour du Pont bleu jusqu'à 1 h toute l'année.

Ces actions ont concrétisé une réduction importante de la facture d'énergie représentant 50% depuis 2015 avec une moindre pollution lumineuse.

Cette économie sur la facture énergétique nous permet de poursuivre la modernisation de notre éclairage en atteignant notre objectif de maîtrise de l'énergie sur la commune.



CONCOURS des maisons FLEURIES

La mise en valeur paysagère et florale de la ville offre un cadre de vie agréable aux habitants de Saint Pair et aux touristes nombreux sur notre territoire. Nous avons obtenu en 2018 la troisième fleurs Label villes et villages fleuris, cette récompense officielle garantit le travail effectué par les services techniques et renforce notre qualité de vie et notre attractivité.

Les agents ont mis l'accent sur un travail de recyclage des matériaux, vous pouvez apercevoir certaines de leur création dans plusieurs lieux de notre cité, rond-point de la médiathèque, place d'Houffalize sous l'église, La Croix des Ardilliers... Nous félicitons les services techniques et leurs agents des espaces verts travaillant sans relâche tout au long de l'année malgré des contraintes de restriction d'emploi de produits phytosanitaires qui permettent d'obtenir une qualité de vie en respectant l'environnement.

Et nous pouvons aussi féliciter tous les habitants de Saint-Pair-sur-Mer, en arborant et fleurissant leur jardin, participant eux aussi à l'obtention du Label villes et villages fleuris. C'est pour cela que nous organisons tous les ans le concours des maisons fleuries (2019).

Nouveauté cette année, la participation du plus beau des jardins familiaux (près du centre équestre). La remise des prix s'est déroulée en octobre, récompensant les lauréats départementaux. Voici les noms des vainqueurs des Maisons Fleuries 2019 selon les catégories :



Vitalité ASSOCIATIVE



Vous les retrouverez toutes dans notre guide des associations que l'on peut se procurer en mairie, à la médiathèque, à l'office culturel et touristique et sur le site de la ville : <https://saintpairsurmer.fr>.

La vitalité associative dans la vie communale de Saint Pair sur Mer n'est plus à démontrer. Cette année le Forum des associations organisé par la collectivité a accueilli 32 associations aux activités variées (sport, culture, patrimoine, environnement...). Nous avons dû « pousser les murs », les associations du football, le tennis, la pétanque et le centre équestre ont été installées en extérieur dans les cabines de plage sur l'aire sablée. L'offre est de plus en plus large comme la nouvelle association Shotokan karaté Do est un karaté traditionnel accessible à tout public basé sur le travail autour de la compréhension du corps et de l'exploitation de ces capacités, comme l'indique Maxence Marmiyesse président de l'association.

Lors de cet après-midi, toutes ont trouvé de nouveaux adhérents. Les familles ont prêté une grande attention aux offres des associations saint-pairaises.

Merci à toutes les associations pour leur dynamisme et implication sur la commune.

Voici une association qui illustre ce dynamisme et ce partage dans notre commune.



Saint-Pair
modern'jazz



L'association de danse Saint Pair Modern'jazz, forte de ses 140 adhérents, existe depuis déjà 15 ans ! Sara dispense des cours de danse Modern'jazz à partir de 3 ans, à des enfants, des adolescents mais aussi aux adultes. Les cours auront bientôt lieu dans la nouvelle salle de sport de Saint Pair aux mêmes jours et horaires : mardi, mercredi et vendredi. Catherine propose toujours deux cours de danse de loisirs adultes le jeudi soir. Salsa, bachata, rock, chacha, west coast, swing... Tout ce travail effectué dans la bonne humeur aboutit à un spectacle de fin d'année qui aura lieu en 2020 le vendredi 5 et samedi 6 juin à la salle Michel Fraboulet. N'hésitez pas à nous appeler pour obtenir des renseignements au 06.81.54.49.68 et au 06.42.38.18.03. Il vous sera possible de vous inscrire près de Julie Lécureuil (secrétaire), Sophie Letellier (Trésorière) ou Mireille Tapin (Présidente) au forum des associations début septembre 2020 à Saint Pair.

Mais avant, venez nous voir à la fête de la musique au mois de juin ! En attendant, nous vous souhaitons de Bonnes fêtes de fin d'année !

Maisons avec jardins

- 1^{er} Prix : M^{me} Myriam MICHEL
- 2^e Prix : M. et M^{me} JOUSSE, M. et M^{me} DESLANDES
- 3^e Prix : M^{me} Isabelle LEROY, M^{me} Anita CLAVREUL

Fenêtres, murs, balcons et terrasses

- 1^{er} Prix : M^{me} Christiane MARTIN
- 2^e Prix : M^{me} Antoinette AUPEE,
- 3^e Prix : M. DUPONT C. et RICHARD A., M^{me} Chantal FREMONT

Jardins Familiaux

- 1^{er} Prix : M. DUPONT C. et RICHARD A.
- 2^e Prix : M. Gérard LE CREURER
- 3^e Prix : M. Christian LENEVEU

Commerces

- 1^{er} Prix : M^{me} Anne FRERET
- 2^e Prix : M^{me} Claudine CARUHEL

Lors de la cérémonie en présence des membres du Jury Isabelle Le Saint, Christophe Léonard, Annie Picot, Claude Hue, Guy Cahruel, Jean Guillaudeux, des élus et des participants. Les lauréats ont reçus un rosier de GRANVILLE et paniers gourmands bio.

Nous remercions nos partenaires Lyddan horticulture de Saint-Pair-sur-Mer pour des rosiers de Granville et des bons d'achats, l'épicerie le Garde manger qui nous a préparé des paniers gourmands, le potager bio de Jérémy DURIER pour ses graines, fleuriste Anne Freret pour ses plantes d'intérieur.

Belle cérémonie 2019 !



Aménagement
des abords de
La Saigue



Annaïg LE JOSSIC
Adjointe chargée de
l'Urbanisme commercial,
de l'Environnement,
du Patrimoine,
de la Vie économique
et de l'AVAP

Pourquoi ces travaux ?

*mise en valeur, mise en sécurité,
découverte, entrée de ville, jardin public,
tables de pique-nique...*

LA SAIGUE

Cours d'eau d'une dizaine de kms de long, qui prend sa source à la limite d'Hudimesnil et de Saint-Planchers, alimenté par le ruisseau du nom de l'Oiselière, et se jette dans la mer à Saint-Pair-sur-Mer.

Merci aux services techniques et aux espaces verts municipaux pour leur expertise et la qualité de leur travail



Une promenade pour redécouvrir la rivière de la Saigue, adaptée aux PMR.

Depuis son embouchure jusqu'au tennis, une agréable déambulation sera proposée aux promeneurs.

La végétalisation prévue sera mixte entre arbres, arbustes et plantes fleuries, agrémentant le lieu de vie des abeilles et autres insectes en ressources et en calme.

Ainsi, la ruche pédagogique, et l'hôtel à insectes seront mis en valeur, pour nous inviter à les observer. Puis en remontant la rivière, des tables et des bancs permettront aux visiteurs de partager des moments conviviaux.



Culture

Cet été, une très belle météo et un gros travail des équipes communales ont favorisé le large succès des animations proposées par l'Office Culturel et la Médiathèque : les Renk'art du mardi, le 13 Animé, les expositions hebdomadaires à la chapelle Sainte Anne, celle sur Joseph Le Dieu à la Médiathèque, mais aussi les portes ouvertes au Carmel attirant presque 2700 visiteurs sur toute l'année sans compter ceux qui ont assisté à l'après midi proposé par l'association Au Fil des Arts auquel l'Office Culturel a apporté son soutien logistique.



Crédit photo : Hubert Ceram.





Annie ROUMY
Adjointe
à la culture
et au patrimoine

L'édition 2019 du Festival des Arts du Cirque a été, elle aussi, un très bon cru et la fréquentation à la hauteur de nos espérances. La billetterie en ligne a très bien fonctionné, les utilisateurs et le personnel y ont trouvé un vrai confort. Un stage cirque avait également lieu en même temps que le festival à la salle polyvalente, le succès étant au rendez-vous, l'expérience sera reconduite du 17 au 21 février 2020. Nous avons déploré, cet été, l'incendie de la cabine à lire près du casino, cette structure, appréciée de tous, sera remise en place en 2020. D'autre part, nous installerons de nouvelles boîtes à lire à des endroits qui jusqu'alors n'en proposaient pas. Ce projet est mené en collaboration avec l'association SEL.

Noël est une période de festivités familiales et « Noël en famille » au Casino est l'occasion de se retrouver autour d'ateliers de maquillage ou de créations d'objets festifs. Le « mapping » sur les murs de l'église est la surprise de l'année et sera renouvelé sur une période de 3 ans.

Merci aux commerçants de la place de Gaulle qui ont bien joué le jeu et accepté les petits inconvénients qui auraient pu en découler.

Les projets ne manquent pas pour 2020

et si l'Office Culturel perpétuera les animations habituelles tout au long de l'année, le Festival de la photographie va prendre une plus large dimension : il aura lieu du 6 au 9 août dans la salle Michel Fraboulet mais aussi hors les murs. Des réunions ont déjà eu lieu pour y associer des commerçants et des galeries d'art saint-pairaises. De plus sur le square d'Houffalize seront disposés des totems où seront également exposés des artistes photographes.

D'autre part, nous finalisons le projet de promenade artistique permettant de découvrir les dessins de Joseph Le Dieu ; l'installation des panneaux en lave émaillée devrait être prête pour les vacances de printemps. Elle sera, elle aussi, étoffée au fil des ans, sans doute avec d'autres artistes inspirés par les paysages de Saint-Pair-sur-Mer.



La Médiathèque et l'Office Culturel vont unir leurs efforts pour célébrer la Femme au cours de l'année 2020 : conférences, expositions, ateliers, concerts, devraient décliner cette thématique au fil des mois. La volonté des 2 directrices de service est de mettre en valeur des femmes, dont certaines saint pairaises, qui ont laissé leur empreinte dans des domaines aussi différents que les sciences, l'humanisme, la littérature et plus généralement les arts.

Je ne veux pas clore cet article sans évoquer les associations qui participent activement à l'animation culturelle et artistique de la commune. Qu'elles en soient remerciées et qu'elles sachent que nous aurons toujours à cœur de les accompagner et de les soutenir dans leurs activités.



Enfin, je formule pour tous les Saint-Pairaises et Saint-Pairais des vœux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 2020.

Les équipes de la Médiathèque et de l'Office Culturel se joignent à moi pour vous promettre une année enrichissante et festive.

Annie Roumy.





NOS ÉCOLES



**des projets,
toujours des projets...**

“

*La meilleure façon de faire grandir les enfants
en éveillant leur curiosité sur le monde qui les entoure,
développant leur sens critique
avec un accent porté sur les notions de tolérance,
d'effort, de respect...*

*Nous encourageons du mieux possible tous ces projets
qui donnent du sens aux apprentissages scolaires.*

”

En résumé, cette année, les élèves vont travailler sur plusieurs projets menés par leurs enseignants



Tout d'abord, ils suivent la traversée de l'Atlantique de Martin LOUCHART, ancien élève de l'école Anne FRANK, pour la course J.VABRE. « Aller au bout de ses rêves même si c'est difficile certains jours ».

Le Mont Saint-Michel, notre richesse patrimoniale

A l'occasion de l'anniversaire (40 ans) de l'inscription à l'UNESCO, l'école s'inscrit dans un projet académique qui doit se terminer par une expo qui, après le site du Mont devrait arriver sur Saint-Pair-sur-Mer. Nous vous tiendrons informés des dates précises et des modalités sur le site de la ville ou par voie de presse. Ces projets que nous soutenons sont également subventionnés par le Département. Merci à tous les organisateurs, enseignants, département, sans oublier La Récré, association de parents d'élèves, qui ne compte ni son temps ni son énergie pour accompagner ces projets. Quant aux petits, après une rentrée forte en émotions, (pas facile de quitter les parents à 2 ou 3 ans), ils vont aussi réaliser un travail autour du Mont. Nous attendons avec impatience leurs productions, preuve qu'ils auront bien grandi !



Autre moment fort prévu pour cette année scolaire

La venue de nos correspondants belges. Les enfants des écoles d'Houffalize seront en classe de mer au centre de La Porte des îles au mois de mars. Pour répondre au très chaleureux accueil qui nous a été fait au mois de juin, nous nous devons de les recevoir avec autant de générosité. Une sortie commune des écoles d'Houffalize et de Saint-Pair-sur-Mer aura lieu au cours de leur séjour, qui devrait se terminer par une soirée festive avec tous les enfants et les parents de Saint-Pair-sur-Mer. Espérons que de nouveaux liens entre nos 2 communes vont se nouer.

La restauration scolaire

Important de faire le point, au cours de cette rentrée de ce qui se passe au restaurant scolaire. Toute l'équipe de Lydie met toujours toutes ses compétences pour régaler les papilles. Menus variés et équilibrés qui doivent plaire à un très grand nombre, avec très souvent une petite nouveauté pour APPRENDRE à découvrir de nouvelles saveurs. Le rôle du restaurant scolaire est, bien sûr, d'accueillir tous les enfants et leur offrir un bon repas en gardant toutefois un but pédagogique de découverte, puisque nous sommes dans un cadre éducatif périscolaire. C'est pourquoi nous insistons auprès des enfants pour qu'ils goûtent les aliments qui leur sont proposés.

Nous faisons également la chasse au gaspillage. Apprendre à ne pas prendre trop de nourriture, finir son assiette... Les aliments qui restent sont pesés et répertoriés, pour éviter le maximum de perte, et il faut le reconnaître les résultats sont assez satisfaisants, les élèves ont une attitude écologique très responsable.

Autre nouveauté dans la salle de restaurant : l'oreille magique, pour lutter contre la pollution sonore. C'est un signal électronique, affiché au mur, qui mesure les décibels, et les traduit en signaux de couleur, vert jaune rouge, selon l'intensité. Il est vrai que 80 enfants réunis dans une même salle, c'est forcément bruyant, surtout que le moment du repas doit être un moment de détente. Cet appareil permet aux enfants de prendre conscience du bruit environnant et de le diminuer si besoin est, tout en gardant le plaisir de discuter, sans crier, c'est beaucoup plus agréable pour tous.

Dernière nouveauté, très importante, les familles vont pouvoir payer les factures des services périscolaires par prélèvement bancaire. Les imprimés ont déjà été envoyés, ils doivent nous être retournés le plus rapidement possible, pour un prélèvement dès début 2020. Ce prélèvement n'est absolument pas obligatoire, un règlement en régie, par chèque ou espèces est toujours possible. Si vous avez quelque problème que ce soit pour cette nouvelle mise en place, n'hésitez pas à venir en mairie, demandez Mme SAUSSEREAU, qui s'occupe du dossier. Je la remercie vivement pour cette mise en place qui a demandé beaucoup de travail.



Dernier projet pas encore achevé à l'heure où j'écris cet article, un espace jeunesse attenant au nouveau gymnase, va être aménagé. Il permettra dès le début de l'année 2020 aux jeunes à partir de la classe de 6e de se retrouver, après le collège le soir entre 17 h et 19 h ou le mercredi après-midi. Mieux que les échanges virtuels, nous espérons que cet endroit sera un lieu de rencontres où ils prendront plaisir à se retrouver. Cet endroit sera sous la responsabilité de Cédric DUJARDIN qui organisera tout un panel d'activités en accord avec les ados. Je souhaiterais dans cet endroit, instaurer une aide aux devoirs les jours de classe pour les collégiens. Si des personnes bénévoles souhaitent m'accompagner dans ce projet, je les invite à se manifester en mairie, elles seront les bienvenues. Merci d'avance aux volontaires.

CRÉATION D'UN ESPACE JEUNESSE



En tant qu'adjointe à l'enfance et à la jeunesse, je suis sûre que le Père-Noël saura se montrer très généreux en vous déposant plein de bonnes choses sous votre sapin, surtout plein de bonheur. Il faut y croire et comme Martin LOUCHART, aller au bout de ses projets.

Joyeuses fêtes à tous.

Le Centre Communal d'Action Sociale



Sylvie GATÉ
Adjointe en charge
de l'Action Sociale
et de la Solidarité



AIDES FINANCIÈRES EN FAVEUR DES ENFANTS

En vue de la prochaine rentrée scolaire, des aides peuvent être attribuées aux parents

Sous conditions de ressources :

• aide à la restauration scolaire et aux garderies. Ces aides sont attribuées au trimestre ; la demande doit être effectuée pour chaque trimestre

- Aide au sport et à la culture,
- Aide aux activités de loisirs

Sans condition de ressources

- Aide au sport et aux activités artistiques

AIDES FINANCIÈRES EN FAVEUR DES SÉNIORS ET RETRAITÉS

Sous conditions de ressources :

- Aide aux activités sportives et culturelles

**Pour toutes ces aides, nous vous remercions
de prendre contact avec le CCAS**

PLAN GRAND FROID

Le plan Grand Froid est destiné à renforcer le dispositif d'urgence sociale durant la période hivernale, du 1er novembre au 31 mars de chaque année. A cet effet, un registre est ouvert au CCAS.

Les personnes âgées de plus de 65 ans et/ou handicapées (sans limite d'âge) et/ou isolées qui le désirent, sont contactées par la mairie, en cas de déclenchement du plan par M. Le Préfet.



ÉPICERIE SOCIALE DU SIAS

Les bénéficiaires sont dirigés vers l'épicerie sociale après rencontre avec le travailleur social ou l'élu référent de leur commune. Ils participent financièrement et le montant de leur participation varie en fonction de leur quotient familial.

Aucune gratuité n'est accordée, sauf cas très exceptionnel.



UNE SECONDE VIE POUR LES OBJETS

Née d'une volonté et d'un partenariat entre le Syndicat intercommunal d'Action Sociale SIAS, l'association OSE et la Communauté de Communes Granville Terre et Mer GTM, la recyclerie dénommée « Tri-marrant » a été inaugurée le 22 juillet et ouverte au public le 24 juillet.

Cette ouverture marque la fin de l'activité « Banque du Meuble » au sein du SIAS. L'accès à Tri-marrant pour les bénéficiaires se fait sous les mêmes conditions qu'il l'était pour la banque du meuble.

- Les horaires de la boutique Tri Marrant :
mercredi, jeudi et vendredi : 14 h-18 h ;
et le samedi : 10h-12h30 / 14h-17h

- Dépôt des marchandises :

dans le container Tri Marrant à Mallouet / les mercredi, jeudi et vendredi matin de 10 h à 12 h 30 ou retrait des gros volumes.

Contact : 09 87 72 66 96.

Et pour plus d'information : page facebook Tri Marrant et sur tri-marrant.fr

CCAS

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Permanence de Sylvie GATE

le mercredi matin et sur rendez-vous

Contacts : Centre Communal d'Action Sociale CCAS
02 33 50 06 50

Mme Véronique LEMONNIER, Assistante Sociale au CMS
02 33 91 14 00

Le projet de réseau de visiteurs à domicile pour les seniors, mis en place par le SAG est concrétisé. Il porte le nom de « **L'Eclaircie** ».

De nouveaux bénévoles sont les bienvenus. Si cette « mission » vous intéresse, merci de contacter le CCAS.



Secteur d'Action Gériatologique SAG



COLLECTE ALIMENTAIRE AU NOM DU SIAS

Le Syndicat Intercommunal d'Action Social du Pays Granville qui gère l'épicerie social, aura lieu les vendredi 3 et samedi 4 avril 2020 dans les magasins du Granvillais, dont ceux de Saint Pair Sur Mer. Pour rappel : le SIAS est composé des communes de Donville les Bains, Granville, Jullouville, Saint Aubin des Préaux, Saint Pair Sur Mer, Saint Planchers et Yquelon. Des élus de ces communes siègent en Comité Syndical, leur nombre est proportionnel au nombre d'habitants. Le bureau est composé ainsi :



Présidente
Vice-Présidente
Vice-Présidente
Vice-Présidente
Autres membres

Sylvie GATE
Elisabeth GOGO
Delphine DESMARS
Dominique THOMAS
Gwencélie PAUTRET-TRIQUET
Pascaline JACOMME

Saint-Pair-sur-Mer
Donville-les-Bains
Granville
Saint-Planchers
Saint-Aubin-des-Préaux
Yquelon

AIDE « PERMIS DE CONDUIRE » À DESTINATION DES JEUNES

La commission « Action sociale et solidarités » sous la présidence de Sylvie GATE a travaillé sur l'aide « permis de conduire ». Cette aide sera effective en début d'année 2020 et fera l'objet d'un article détaillé

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel « repas des aînés » aura lieu le mardi 11 février à la salle polyvalente Michel FRABOULET.

Au nom des membres de la « commission action sociale et solidarités » et des membres du Centre Communal d'Action Social, je vous souhaite à tous, de bonnes fêtes de fin d'année



Denis CLÉMENT
Conseiller municipal
Délégué au Sport



LA

pétanque

SAINT-PAIRAISE



La pétanque saint-pairaise, forte de 90 membres, a contribué à l'animation estivale de la commune. En effet, ce sont plus de 1000 joueurs qui ont fréquenté les nouvelles installations du boulodrome de l'espace de la Saigue, fort appréciées, à l'occasion des huit concours amicaux de l'été et du concours officiel Pozzo Brico Cash Géant Casino du 19 septembre.

Par ailleurs, le club a poursuivi les ateliers « pointage » et « tir », permettant à chacun de progresser, tant en loisir qu'en compétition. Un dernier atelier « pointage » était programmé mardi 19 novembre. Ces ateliers seront reconduits en 2020. Quant aux entraînements, ils se poursuivent tous les jours, sauf le dimanche, à partir de 14 h.

En espérant que l'année 2020 apporte l'éclairage tant attendu, afin d'organiser des concours en nocturne, comme par exemple un concours ouvert aux élus, personnel communal de Saint-Pair, et membres d'associations saint-pairaises. Contact : lapetanquesaintpairaise@laposte.net
Tel : 06 36 51 68 20 ou 06 87 76 17 71. Facebook [lapetanquesaintpairaise](https://www.facebook.com/lapetanquesaintpairaise).

“ DE L'ACTIVITÉ POUR TOUS ” dans le futur gymnase Saint-Pairais

INFO
SPORT



Le futur Gymnase saint-pairais ouvrira normalement ses portes début d'année 2020 et nous souhaitons proposer des Activités Sportives Municipales (Multisport) pour tous : ADOS - ADULTES - SENIORS. Les Adultes ont des attentes fortes en matière d'accès à une pratique sportive multisport. L'offre existante dans ce domaine n'apparaît dans aucune association Saint Pairaise. Développer « le Multisport au sein de la collectivité » ce n'est pas faire de l'ombre ou concurrencer les structures Unisport déjà en place. Il convient plutôt de percevoir l'activité Multisport comme une offre complémentaire à l'existant, permettant de répondre de manière efficace aux besoins d'un public qui cherche la diversité dans un cadre de loisirs, de découverte, sans esprit de compétition, certains découvrant une pratique pour peut-être intégrer par la suite une structure club.



de
grands
rendez-vous
en 2020...

Contacts : C Drouet : 07 86 53 27 89
J Canuet : 06 61 70 66 01 spbt50@gmail.com
Blog : pongistes-stpairais.over-blog.com



PONGISTES

Après une période estivale particulièrement animée qui a vu les dirigeants être sous tous les fronts, avec l'organisation de 5 tournois estivaux mais aussi de lotos, de la brocante avec nos amis du tennis et la participation au 13 animé, le club est reparti pied au plancher pour une nouvelle saison sportive avec Clément Drouet et David Le Pape, les deux entraîneurs. Avec ses 130 licenciés ses 10 équipes masculines de la nationale 3 à la départementale 3, notre club reste l'une des figures de proue du tennis de table départemental.

Parmi les nouveautés cette saison, de nouveaux créneaux pour les loisirs à Saint-Pair-sur-Mer, le lundi de 18 h 30 à 20 h et le mercredi de 19 h 30 à 21 h mais aussi...

A partir de janvier, les rencontres de notre équipe 1 masculine à Saint-Pair-sur-Mer dans le nouveau complexe sportif, un tournoi départemental le 22 février également dans cette salle, et notre tournoi national (32 aires de jeu) qui se déroulera sur deux jours, les 8 et 9 mai 2020, à la Cité des sports de Granville où l'on attend quelques fines raquettes, comme la saison passée où nous avons eu la participation de 6 professionnels.

TENNIS CLUB

L'année tennistique a repris sur les chapeaux de roues cette année avec une augmentation incroyable de nouveaux adhérents jeunes et adultes confondus. L'école de tennis est composée de 108 jeunes dont 37 nouveaux et 53 adultes en cours collectifs. Au niveau des résultats sportifs, Théo Miclot est champion de la Manche et il finit ¼ de finaliste au championnat de Normandie.

Les moniteurs vont mettre en place un TMC (Tournoi Multi Chance) interne pour les jeunes de l'école de tennis qui aura une date butoir.

Durant certaines vacances scolaires des stages sont effectués en fonction du nombre d'inscrits et du niveau (1h/jour, du lundi au vendredi).

Les améliorations apportées par la Mairie et le tennis club au sein de la structure sont en service (coin télé, coin jeux pour les enfants, le terrain de Padel et les nouveaux vestiaires hommes et femmes).

Comme tous les ans, le Club organise les animations suivantes :

- Tournoi Interne,
- Manche Tennis Tour (18 au 24 avril 2020),
- Tournoi Jeunes et Seniors + (juillet 2020),
- Tournoi Seniors et Seniors +35 (août 2020),
- Plateaux Galaxie Rouge (21 décembre 2019) et Orange (11 avril 2020),
- Tournoi de Double Amical.

Les championnats d'Hiver séniors et séniors plus 2020 ont repris en date du 29 septembre 2019 et du 10 novembre 2019 (sont inscrits en séniors : 2 équipes féminines et 4 équipes masculines et en séniors plus : 1 équipe féminine et 7 équipes masculines).



Joueuses du Mois de Janvier-Février
#Bonne ambiance

Les Seniors sont également à la recherche de diversité, dans une programmation variée, pratiquer et découvrir plusieurs disciplines dans un esprit convivial et de bien-être.

Ces activités seraient encadrées et animées par des animateurs / éducateurs municipaux sur la période scolaire, en soirées et matinées. De nombreuses activités seraient proposées. Tarifs et organisation à l'étude. Concernant les Ados, ces derniers trouveront facilement leur place au niveau Accueil, Rencontres, Activités Sportives dans ce nouvel équipement avec entre autres le local Espace Jeunes SAINT PAIRAIS attenant au Gymnase, qui leur sera dédié.

Une communication plus élargie, plus précise sera diffusée sur cette fin d'année.

Renseignements en Mairie auprès de M. Franck LEFEVRE.

sportez
VOUS
BIEN !!!



FOOTBALL USSP

La compétition a repris depuis début septembre, faisons un point sur les effectifs et le niveau de chaque catégorie pour les jeunes et le début de championnat pour les séniors.

U6/U7/U8/U9

32 licenciés pour 3 équipes U6/U7 et 3 équipes U8/U9

U10/U11

23 licenciés pour 2 équipes. Pour le moment, une équipe en niveau 2 et une équipe en niveau 4.

U12/U13

15 licenciés. Après 3 matchs de brassage, l'équipe A et l'équipe B (en entente avec Donville) commenceront les championnats en niveau départemental 4.

U14/U15

18 licenciés. 1 équipe en entente avec Granville et 1 équipe en entente avec Jullouville-Sartilly.

L'équipe 1 a réalisé un sans-faute jusqu'à présent et évoluera en départemental 2.

L'équipe 2 jouera dans le championnat départemental 3.

U16/U17/U18

20 licenciés pour 2 équipes (dont 1 en entente avec Jullouville-Sartilly). L'équipe 1 évoluera en départemental 2 et l'entente en départemental 3.

Séniors A

64 licenciés pour 3 équipes. très bon début de saison pour les 3 équipes.

Après 5 journées de championnat, l'équipe A (régionale 3), est 3e avec 2 V 2 N 1 D (8 pts)

L'équipe B, après son succès historique en coupe des réserves face à Carentan en juin dernier, est actuellement 3e de son championnat de D2 (4V et 1D).

L'équipe C est également 3e en D3 avec un bilan de 3 V, 1 N et 1 D.



ÉQUILIBRE

En cette rentrée 2019-2020 le club Equilibre connaît une belle progression en Gymnastique artistique avec beaucoup de poussines, qui est donc potentiellement positif pour la continuité de cette section. La zumba kid's à Saint-Pair-sur-Mer connaît un réel engouement avec une trentaine de participantes et de participants, les garçons se mettent de plus en plus à ces activités artistiques avec une dizaine de garçons en totalité sur toutes les sections.

Un stage a été organisé pendant les vacances de la Toussaint pour se perfectionner. Début d'année prochaine, nous organisons une rencontre interne au club, les gymnastes pourront donc démontrer ce qu'elles ont appris depuis septembre. celle ci se déroulera avec notre plus grand plaisir au nouveau complexe sportif de Saint-Pair-sur-Mer le dimanche 9 février 2020. Viendra ensuite toute la saison des compétitions qui nous amènera à nous déplacer dans le département et la région Normandie. Enfin nous concluons avec notre gala de fin d'année le 13 juin 2020 à la Cité des sports de Granville Terre et Mer.



Élections

Les inscriptions électorales sont reçues en Mairie toute l'année. En vue des prochaines élections des 15 et 22 mars 2020, les inscriptions électorales seront reçues en Mairie jusqu'au vendredi 07 février 2020 à 17 h 30 (délai de rigueur). Se munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois). Les inscriptions électorales sont reçues également sur le site « service-public.fr » jusqu'au vendredi 7 février 2020.

Situation des 3 bureaux de vote :

N°1 Salle Michel Fraboulet, Place Marland, N°2 Salle près de la Faisanderie, route de la Folliotte, N°3 Groupe Scolaire Anne Frank, Place de la Gare.

RAPPEL

Comme vous le savez c'est l'INSEE qui depuis le 1er janvier 2019 a pris en charge la gestion des listes électorales de toutes les communes de France, vous avez été nombreux à signaler des erreurs sur vos cartes électorales, entre autres le numéro erroné du département de votre lieu de naissance de la région parisienne. L'INSEE vient de nous informer qu'il ne procédera à aucune modification pour les personnes nées avant 1968, date à laquelle le département de la Seine (75) a été supprimé et remplacé par (Paris (75) Hauts de Seine (92) Seine St Denis (93) Val de Marne (94)) ainsi que celui de la Seine et Oise (78) remplacé par (les Yvelines (78) l'Essonne (91) et Val d'Oise (95)).

EN BREF

Marathon de La Rochelle

Mickaël Lassis
(personnel municipal)
fini en 3 h 34 mn.
Classement :
1257/5095.



Pavillon bleu

Pour 2020, le pavillon a choisi de mettre en avant toutes les initiatives afin de lutter contre le plastique sur les plages.

A Saint-Pair-sur-Mer, nous aurons, au cours de l'été, une sensibilisation avec un îlot d'ouvrages présentant cette thématique à la Médiathèque, ainsi qu'une exposition itinérante, hors les murs, avec le skim school tour. Le dossier vient d'être déposé par l'office culturel au sein de l'entité pavillon bleu et nous vous présenterons les autres actions prochainement.

Il faut savoir que nous sommes labélisés depuis 2017 pour la plage de Kairon avec une qualité des eaux « excellente » et que les critères d'éligibilité étant plus contraignants, nous avons une qualité insuffisante pour la plage du casino avec une norme « bonne ». Cependant, jamais les eaux de baignade n'ont été aussi propres à Saint-Pair-sur-Mer notamment grâce à la pugnacité et aux investissements effectués par le SMAAG.

OPPOSITION

PAROLES DES ÉLUS de la minorité municipale

Gérard Desmeules | Sophie Pacary | Jacques Olivier | Marlène Lebasle

Voilà !!! Nous sommes presque arrivés au terme de ce mandat municipal, lorsque nous écrivons ces lignes, nous sommes fin octobre (article à rendre dans quelques jours); mais lorsque vous les lirez, la fin d'année sera là et il restera un mois avant de déposer les listes des candidats aux élections municipales (élections les 15 et 22 mars 2020).

Cette fin d'année s'annonce donc bien remplie et peut être riche en surprise.

En attendant, faisons un petit retour en arrière sur les 6 années qui viennent de s'écouler. Des années bien mouvementées au sein même du conseil: jugez-en:

démissions de Laurence Prévost remplacée par Marlène Lebasle, de Véronique Altmayer remplacée comme adjointe par Annie Roumy et comme conseillère par Jérémy Durier, celle de Laurent Petitgas en tant qu'adjoint à l'urbanisme (remplacé par personne ou plutôt par Mr le maire lui même) et bien sûr le départ du maire Bertrand Sorre au milieu du mandat, remplacé par Guy Lecroisey lui même remplacé comme adjoint par Isabelle Le Saint !!! Cela fait quand même beaucoup de mouvements qui interpellent.

Et des années marquées surtout par beaucoup de déconvenues, de projets qui n'ont pas abouti.

Echec de la création d'une commune nouvelle (ce n'était pas dans leur programme, mais sûrement reporté à plus tard).

Echec de l'implantation d'un hôtel en bord de mer, près du casino.

Echec de l'aménagement de la place Marland et d'une nouvelle salle polyvalente (ou de convivialité).

Echec de l'aménagement de la place de la Poste. Suppression de la salle du club du 3ème Age. obligé de cohabiter avec la pétanque; pas l'idéal.

Achat du Carmel: achat nécessaire certes, mais fait à des conditions telles qu'on ne peut, qu'on ne pourra pas y faire ce que l'on veut et que les finances sont au plus mal (« besoin de trésorerie » nous a dit Mr le Maire, il y a quelques temps) un sacré boulet pour l'avenir)

Démolition et construction de la Faisanderie (on peut se poser la question de l'entretien des bâtiments.)

Construction d'une salle de sports (de communale à intercommunale, mais pour un coût qui a plus que doublé, on peut se poser la question du ratio de la surface bâtie / surface du terrain et quid des parkings).

Beaucoup de déception donc et beaucoup de frais d'études pour des résultats négatifs. Oh, certes, il y a eu des réalisations, certaines peu visibles comme des réseaux, d'autres plus visible mais nous laissons à la majorité sortante de les évoquer et de s'en prévaloir, ce qui est bien normal.

Et l'avenir, comment s'annonce t'il ? Au moment où nous écrivons ces lignes nous n'en savons rien, ou pas grand chose !!!! le ou les candidats (et candidates) ne se sont pas encore déclarés, les tractations sont en cours, les difficultés apparaissent à ceux qui croyaient qu'il serait facile de composer liste et programme, et quel rôle voudra jouer notre député dans cette période ??? le secret est bien gardé !!! Nous serons sans doute enfin renseignés quand vous lirez ces lignes.

Bonnes Fêtes de fin d'année à Tous.

Office culturel

255, rue de la Mairie 50 380 Saint-Pair-sur-Mer
02 33 70 60 41 - officeculturel@saintpairsurmer.fr
www.saintpairsurmer.fr

La Magie de Noël

SAINT-PAIR-SUR-MER



Maison paroissiale de Saint-Pair

Les 30 Novembre et 1^{er} Décembre

Exposition/vente des travaux manuels de « l'atelier des petites mains » de la paroisse (vêtements, petites choses utiles, idées cadeaux de la naissance à 8 ans).
Samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 & dimanche de 14h30 à 18h30
Atelier pour les enfants ces 2 après-midi : création de décorations de Noël
Maison paroissiale de Saint-Pair - 117 rue Charles Mathurin
Renseignements au 02 33 50 06 63

Coeur de ville

Du 2 Décembre au 6 Janvier 2020

Illuminations de la ville
La ville sera illuminée avec de nouvelles décorations et les monuments seront mis en valeur.
Organisé par les services techniques municipaux.

Du 2 au 25 Décembre

Boîte aux lettres pour écrire au Père Noël, du 2 au 20 Décembre Près de l'école Anne Frank et à partir du 21 Décembre, sur la place Charles de Gaulle.

Les 14 & 15 Décembre

Cabines créatives s'installent à la Chapelle Sainte-Anne le temps d'un week-end. Boutique éphémère de créations locales et originales.
Avec : Sophie Antoine design, Atelier B, Makabine, Super Nature design, Winkyroad & Keys
De 10h à 18h - Chapelle Sainte-Anne - Rue Charles Mathurin

Du 20 Décembre au 3 Janvier 2020

Inédit ! Tous les jours à 18 h 30, 19 h, 19 h 30 et 20 h (le 24 décembre, séance unique à 20 h).
Sur l'église de Saint-Pair-sur-Mer, venez vivre l'aventure du petit oursor au travers de projections de différentes scénettes.
Organisé par l'Office Culturel et les services techniques municipaux
Renseignements au 02 33 70 60 41

Casino JOA

Dimanche 22 Décembre

Noël en famille
Ateliers décoration de Noël, maquillage pour enfants et polaroids avec le Père Noël ! Goûter à partir de 16h - Entrée libre
Casino Joa de Saint-Pair-sur-Mer à partir de 15h30
Organisé par l'Office Culturel - Renseignements au 02 33 70 60 41

Eglise de Saint-Pair-sur-Mer

Dimanche 22 Décembre

Conte de Noël église de Saint-Pair-sur-Mer à 15h - Entrée libre - Durée : 1h
C'est l'histoire de 3 petits contes... Le 1^{er} s'interroge sur le sens de Noël. Le 2^{ème} parle d'un roi qui a perdu ses 3 perles précieuses à offrir à l'Enfant Jésus, mais pourquoi ? Avec Marie et Joseph, mènent l'enquête... Le 3^{ème}, c'est l'histoire d'un berger qui préfère dormir au lieu de répondre à l'invitation de l'ange de la nuit de la Nativité. Il se mobilise depuis 2020 ans auprès des enfants pour qu'à leur tour ils ne manquent pas le rendez-vous du 24 décembre à minuit. Mais quelle est sa proposition ? Interludes musicaux et chants de Noël
Organisé par la Paroisse Notre Dame de la Baie - renseignements au 02 33 50 06 63

Le 24 Décembre

Messes de Noël - A l'église de Saint-Pair à 18h et 22h

Eglise Saint-Laurent de Kairon

Le 29 Décembre

Concert gratuit «Quatuor Igamy» à 16h - Ouvert à tous - Durée 1h
Organisé par l'association Bouj@kairon - Renseignements au 06 37 82 92 16

Les Rendez-vous de la Médiathèque

Le 1^{er} Décembre

De 14h30 à 17h30 - Après-midi jeux en famille avec l'association REJOUETS

Du 3 au 30 Décembre

Exposition « Lumières » de la photographe amateur Céleste Art BZ

Du 4 au 7 Décembre

Vente de CD pilonnés, aux horaires d'ouverture

Vendredi 13 Décembre

De 19h à 22h - soirée jeux avec l'association REJOUETS (ados et adultes)
Renseignements au 02 33 90 41 22

Et aussi...

Du 15 au 30 Décembre

Concours des illuminations
Inscriptions à remettre avant le 14 décembre à la Mairie de Saint-Pair

Le 6 Janvier 2020

Vœux du maire à la population - à partir de 19h
Salle Michel Fraboulet



Avis PRATIQUE

Mairie

255, rue de la Mairie
02 33 50 06 50
mairie.stpair@wanadoo.fr
www.saintpairsurmer.fr

Office Culturel

255, rue de la Mairie
02 33 70 60 41
officeculturel@saintpairsurmer.fr

Bureau d'information Touristique

71 place De Gaulle
02 33 50 52 77

Médiathèque

place de la Gare - 02 33 90 41 22
mediatheque.stpair@orange.fr

Police Municipale

274, rue de la Mairie
02 33 50 09 60 - 06 75 21 44 90

Postes de secours

(en juillet et août)
Kairon 02 33 50 31 61
Saint-Pair-sur-Mer 02 33 50 33 82

Maison paroissiale

rue Ch. Mathurin - 02 33 50 06 63

Santé et services

Hôpital de Granville
02 33 91 50 00
Pompiers : 18
Appel d'urgence Européen : 112
Samu : 15 - Police : 17
Pharmacie Antoine & Coudrin
02 33 50 06 43
Pharmacie de garde : 3237

Médecins

Dr BAUSTIER et Dr LAMY
57 pl. de la Gare - 02 33 50 72 07
Dr CHAIGNEAU
14 r. Ste-Anne - 02 33 50 61 61
Dr KESHVADI - 02 33 50 13 62
Dr MOLÉ-MÉQUIN - 02 33 90 60 20
437 rue du Vieux Château

Thérapeute

Mme Sandrine GAUTIER
276 rue des Vallées
06 64 24 41 49

Dentistes

Dr JUIN et Dr ROPARTZ
5, rue des Alizées 02 33 50 20 20
Dr PIEL
161, rue Ste-Anne 02 33 91 74 44

Kinésithérapeutes

Centre AQUASANTÉ
31 rue Ampère - 02 33 69 31 46
M. Frédéric VOUILLOUX
96 rue Ch Mathurin 02 33 50 55 00
M. Joël CHEVE
332 rte de Granville 02 33 61 35 30

Ostéopathes

Mme Sophie VALLANTIN
76, rue Saint-Michel - 07 68 12 66 06
svallantin.osteo@gmail.com
M. Clément JANNEQUIN
437, rue du Vieux Château
06 89 31 73 36
Centre AQUASANTÉ
31 rue Ampère - 02 33 69 31 46

Pédicures podologues

Mme S. PONCELET-DUVAL
Villa St-Henri
133, rue Ste-Anne - 02 33 90 78 95
Mme E. HALLAIS
14 rue Ste-Anne - 06 74 07 18 32
Mme A. DESREMEAUX
3320 route Nationale
La Marechallerie - 02 33 90 11 91
M.C. LEHERICY
31 rue Ampère - 02 33 68 67 94

Diététicienne

Mme D. BOGAERT-DEHAY
437 rue du Vieux Château
06 87 10 74 02

Infirmiers(ères)

Mmes L. GERMAIN et LETELLIER
12a, rue de la Plage
06 59 88 05 01
Mmes FAURE, KESHVADI, LEVÊQUE
437 rue du Vieux Château
06 08 21 72 05
MMmes DHEILLY et GARNIER
14, rue Ste-Anne - 02 33 51 36 87
MM. Antoine CHANTELOUP
et Jonathan BERARD
58 rue de Serq - 02 50 26 41 17
Mme RIVIÈRE - 02 33 90 15 13

Pôle Pluriel Santé

58 rue de Serq - 02 50 26 41 17

Phlébologue

Dr Christelle GIRES
Centre AQUASANTÉ 02 33 91 51 63

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage par des particuliers sont susceptibles de procurer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...)
Ils ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Ramassage des

ordures ménagères
Saint-Pair-sur-Mer : mercredi
Kairon : mercredi
Déchetterie de Mallouet :
route de Mallouet
50400 Granville 02 33 91 92 60.
Les encombrants et les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie.

Hiver : lundi au samedi de 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. fermé le jeudi les jours fériés.
Été (1^{er} juillet au 30 août) de 9 h à 18 h, lundi au samedi (sauf jours fériés) fermé le dimanche et jours fériés.
Carte nominative délivrée sur place, sur présentation de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile





CONCOURS photo



1^{er}
PRIX

© Jacques
TOUITOU



Le 13 animé



2^e
PRIX

© Michel
PUGEAULT

Eau libre en baie